

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Séance du 03 avril 2025

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRES

DATE DE
CONVOCATION

28 MARS 2025

DATE DE PUBLICATION

15 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 17

Votants 24

**Objet : Budget
communal – Classes
découvertes –
participation
communale**

Séance du 03 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Michel DEHAENE, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, François-Xavier HENNEON, Laëtitia LEGRAND, Eric DEWULF, Hervé BOCQUET, Clément DELASSUS, Robin QUEVILLART

Procurations : Madame Dorothee BERTRAND à Monsieur Bruno FICHEUX
Monsieur Frédéric DUBUS à Monsieur Michel DEHAENE
Monsieur Dimitri DUQUENNE à Monsieur Yves COLPAERT
Monsieur Michaël PARENT à Madame Véronique VANMEENEN
Monsieur Olivier SABRE à Madame Laëtitia LEGRAND
Madame Louise SAINTENOY - CAMPAGNE à Madame Brigitte CAMPAGNE
Madame Arlette VERHELLE à Madame Monique DUHAYON

Absents : Madame Isabelle LEMAIRE OREC, Monsieur Bruno WILLERON, Monsieur Jimmy MASSON, Madame Alexandra LEGRAND, Madame Camille SPETEBROOT

Secrétaire de séance : Madame Francine MOURIKS

Délibération n°24/65 – 04/2025

Objet de la délibération : Budget communal – Classes découvertes – participation communale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu le budget primitif 2025 ;

Exposé des motifs :

Chaque année la commune d'Estaires participe aux classes découvertes organisées par l'Ecole Notre Dame et par l'école Prévert Pergaud.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **d'allouer** une subvention pour 2025 pour l'organisation des classes découvertes de la manière suivante :
 - 2 300 € pour l'école Notre Dame
 - 2 300 € pour l'école Prévert Pergaud.

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bruno FICHEUX



La Secrétaire de séance
Francine MOURIKS

Objet de la délibération : Budget communal – Classes découvertes – participation communale

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 15 AVR. 2025

Publié ou notifié le 15 AVR. 2025

Le Maire,

Bruno FICHEUX

